

Madame Roselyne BACHELOT  
Ministre de la Santé et des Sports  
8, avenue de Ségur  
75007 Paris

Nantes, le 11 juin 2010

Madame le Ministre,

J'assume la fonction de chef de l'un des deux services d'Anesthésie et de Réanimation Chirurgicale du CHU de Nantes. Soixante neuf médecins, 15 internes et 73 Infirmiers Anesthésistes (IADE) y travaillent ensemble pour assurer la prise en charge annuelle anesthésique et/ou réanimatoire de 38 800 patients. Le malaise engendré au sein de cette équipe par les menaces qui pèsent sur la profession d'IADE m'invite à vous adresser ce courrier, où je souhaite vous exprimer mon soutien sans réserve aux revendications des Infirmiers Anesthésistes dans le cadre de la réforme des études de type « Licence – Master – Doctorat ».

Les deux ans de spécialisation dont bénéficient les IADE en plus de leur formation de base d'infirmier, ne se limitent pas à une formation pratique au bloc opératoire. La formation théorique est très dense et comporte de multiples données de physiopathologie et de pharmacologie, dont la connaissance est indispensable à la compréhension du comportement pharmacodynamique des agents anesthésiques et de leurs effets. Les IADE participent à des actions de formation continue et d'évaluation professionnelle ainsi qu'aux activités de recherche clinique. Le haut niveau de qualification des IADE, auxquels nous confions la surveillance de nos patients, a sans nul doute participé à la réduction importante de la morbi-mortalité observée en anesthésie.

Une révision du cursus de formation au dépend de sa qualité, ne peut être que préjudiciable à la qualité de la prise en charge de nos patients.

Par ailleurs, il est évident que si les efforts faits pour atteindre et maintenir des compétences très spécifiques ne sont pas récompensés par un classement indiciaire supérieur, la profession d'IADE va perdre considérablement de son attractivité. Cela n'est pas souhaitable alors que la démographie médicale anesthésique est en grand danger.

Les mouvements de grève impactent fortement le fonctionnement des blocs opératoires. En ces temps de restructuration hospitalière et de restriction budgétaire, il importe de rétablir au plus vite un climat de sérénité, et de canaliser à nouveau les énergies vers des actions constructives. Les IADE fondent beaucoup d'espoir dans la rencontre qu'ils sollicitent depuis plusieurs semaines. On ne peut qu'espérer qu'ils sauront vous faire comprendre combien pourrait être délétère au système de soins français, la non-prise en compte de la spécificité de leur profession.

Veillez recevoir, Madame le Ministre, l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

Professeur Corinne LEJUS  
Chef de service Anesthésie Réanimation Chirurgicale  
Hôtel Dieu – Hôpital Mère Enfant  
CHU Nantes – 44093 cedex

